

CABINET DU PRÉFET
bureau de la
communication
interministérielle

Strasbourg, le 30 décembre 2011

Communiqué de presse

Sécurisation des festivités de la Saint Sylvestre dans le Bas-Rhin

Depuis plusieurs semaines des actions ont été engagées pour que les festivités de la Saint Sylvestre se déroulent dans les meilleures conditions.

Ainsi, une importante campagne de prévention sur l'usage des pétards et artifices a été menée par la Préfecture et ses partenaires - CUS, Education Nationale, forces de police et de gendarmerie, professionnels de la santé, autorités allemandes - et a permis de sensibiliser nombre de bas-rhinois « pour que la fête ne finisse pas aux urgences ». Un important dispositif de contrôle visant à sanctionner l'achat, la vente et le transport des pétards a également été mis en place sur les trois derniers jours de l'année, notamment avec les autorités allemandes.

Sur le plan réglementaire, des mesures ont également été prises afin d'assurer la sécurité des festivités. Ainsi, par arrêté préfectoral du 29 décembre, la consommation d'alcool sur la voie publique a été interdite la nuit du 31 décembre à partir de 22h au 1^{er} janvier à 4h du matin dans le secteur du centre ville de Strasbourg. Par ailleurs, la vente d'essence au détail a également été restreinte dans certaines communes du 31 décembre 8h00 au 1^{er} janvier 12h00.

Ces mesures viennent ainsi compléter le dispositif mis en œuvre par les forces de l'ordre (sécurisation des commerces, plan anti hold-up,...) mais aussi par les communes (enlèvement des véhicules épaves, vidéoprotection,...) et les associations (animations dans les différents quartiers de Strasbourg) qui par leur action contribuent à assurer le caractère festif de la St Sylvestre.